

âge de dix-sept ans que les fils de cultivateurs commencent à seconder leurs parents d'une manière sérieuse. Lorsqu'un cultivateur se sépare alors de ses enfants pour les envoyer à un institut d'agriculture, il supporte donc un double sacrifice. Très-peu de pères de famille peuvent s'y résigner.

Les instituts agricoles, soyez-en certain, devraient recevoir les enfants dès l'âge de douze ans, et présenter deux divisions composées chacune de trois classes.

Dans les trois classes de la division inférieure, les enfants recevraient des bons éléments sur le français, sur une autre langue vivante, sur le dessin, sur l'arithmétique. De plus, on les exercerait chaque jour, pendant une heure ou deux, aux opérations pratiques de l'horticulture; enfin, les premiers principes de la science agricole leur seraient enseignés.

Ces trois classes terminées, et l'âge de quinze à seize ans atteint, l'enfant du cultivateur aurait déjà reçu, pendant trois années, l'éducation la plus conforme à l'état qu'il doit exercer un jour. Alors, si sa famille le réclame, il retournera auprès d'elle, doué d'un tempérament vigoureux, initié aux choses rurales et praticien en horticulture, ce qui est un acheminement vers la pratique agricole.

Quelle différence entre le jeune homme ainsi préparé et l'élève qui, cloué sur les bancs de la classe entre quatre murs enfermés, à l'âge où la nature réclame le plus l'exercice et le mouvement, a vécu de la vie sédentaire des collèges tels qu'ils sont organisés aujourd'hui.

Si les parents sont en mesure de continuer leurs sacrifices, la division supérieure de l'instituteur reçoit l'élève qui poursuit pendant trois années l'étude des diverses sciences appliquées à l'agriculture, en même temps qu'il se façonne aux opérations pratiques de l'art cultural.

Voilà, monsieur le directeur, une éducation agricole complète. Ne donner, comme on le fait maintenant, que la seconde partie de cette éducation, sans s'occuper de la première, c'est comme si, dans les collèges, on supprimait toutes les basses classes en ne conservant que la seconde, la rhétorique et la philosophie.

Jusqu'à la création de l'institut de Beauvais, on avait considéré comme indispensable de joindre à chaque école d'agriculture une exploitation étendue. Aujourd'hui, éclairé par notre expérience du département de l'Oise, on admet qu'une telle annexion présente plus d'inconvénients que d'avantages.

Ce qu'il faut absolument, c'est un faire-valoir petit ou moyen, parfaitement tenu, n'offrant aux élèves que des spécimens parfaits.

Je ne vous conseille donc pas d'étendre votre exploitation, à moins qu'en dehors des besoins ordinaires de l'enseignement elle ne fût affectée à une œuvre spéciale, telle que, par exemple, l'amélioration de l'espèce chevaline.

À ce propos, vous m'avez fait l'honneur de me demander ce que je pense de l'introduction d'étalons percherons au Canada comme améliorations des races de trait.

Je réponds que le cheval percheron est moins le produit d'une race que celui de l'éducation, du régime et des influences locales auxquelles sont soumis les poulains élevés dans le Perche. Ces jeunes animaux que des propriétaires de juments font naître en divers lieux, sont achetés au sevrage par des cultivateurs de la contrée dont Chartres est le centre. Là, ils reçoivent quantité d'avoine et d'excellent fourrage artificiel. On les fait travailler modérément, puis on les vend pour le service de Paris et autres lieux. Parmi ces chevaux, il existe sans doute de bons reproducteurs; mais, comme leurs qualités ne sont pas précisément des caractères de races, de tels étalons transportés dans un sol et sous un climat étrangers, ne transmettraient à leur descendance qu'une faible dose de leur nature. Supposé que les poulains issus de ce sang mangent peu d'avoine et de fourrage

légumineux (régime qui a si fort contribué à la transformation de leurs parents), il est probable qu'à l'âge de cinq ans ils ne présenteraient presque aucune trace d'origine percheronne.

Très-rude en hiver, votre climat, monsieur le directeur, ressemble à celui de l'Écosse et de la Russie. À votre place, je chercherais des étalons de ces deux côtés-là plutôt qu'en France. Peut-être vous suffirait-il de distinguer parmi vos propres chevaux ceux qui offrent le plus de qualités, et d'en améliorer les produits tant par une sévère sélection que par le régime.

Ce mode auquel on ne pense pas toujours, est souvent le plus sûr, et il présente l'avantage de ne pas exiger de lourds sacrifices.

S'il s'agissait de former des races de selle, je n'hésiterais pas à vous conseiller de préférence aux étalons anglais, les étalons russes de genre de ceux qu'on admire actuellement au Champ-de-Mars.

Agréé, je vous prie, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L. GOSSIN.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE

Le parlement fédéral se réunira le six du mois prochain pour l'expédition des affaires. L'attente générale est que la session sera de courte durée, elle ne se prolongera que le temps nécessaire pour la dépêche des mesures de première nécessité, elle sera ensuite interrompue pour donner aux parlements locaux l'occasion de se réunir dans le temps fixé par la constitution.

Tous les partis attendent avec hâte l'ouverture du parlement fédéral ainsi que celle des parlements locaux, mais pour des motifs différents. Les adversaires de la nouvelle constitution espèrent que des obstacles sérieux viendront leur donner raison. Ils comptent surtout beaucoup sur le résultat des élections de la Nouvelle-Écosse. Ils semblent regarder M. Howe et ses collègues comme un obstacle insurmontable au bon fonctionnement de notre nouveau système de gouvernement. Les amis, au contraire, comptent sur la grande majorité du conseil privé et de la presque totalité des ministères locaux, et espèrent que toutes les mesures qui seront amenées devant les chambres seront facilement et promptement conduites à bonne fin. Un prochain avenir nous dira quels sont ceux qui ont le mieux jugé la position.

Les nouvelles qui nous arrivent tous les jours de la république américaine sont alarmantes et doivent détruire, chez tous les vrais amis du pays, toute idée d'annexion. D'abord les impôts exorbitants qui pèsent si lourdement sur tous les citoyens, loin de diminuer menacent de s'accroître encore.

Le résultat des recherches faites par le comité des finances de la convention constitutionnelle de l'État de New-York est bien propre à ouvrir les yeux aux plus aveugles, car ces recherches ont été faites dans les documents officiels, ce qui leur donne un caractère de véracité que personne ne saurait révoquer en doute. En étudiant cette enquête attentivement, il est facile